

REGLEMENT DE JEU CONCOURS AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET MARKET CENTER KW GRAND CRU
« Offre anti-inflation »

ARTICLE 1 :

Les agences REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS (SAS TIMOTIMO) ET LE MARKET CENTER KW GRAND CRU (SAS SIXIEME AVENUE) organisent un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Offre anti-inflation ».

ARTICLE 2 :

Ce jeu est ouvert aux personnes majeures de toute nationalité, résidentes en France métropolitaine-Corse comprise-DROM, à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices, de leurs parents et leurs conjoints, et d'une façon générale des personnels des sociétés et structures participants à la mise en œuvre de ce jeu, directement ou indirectement.

ARTICLE 3 :

Le jeu est doté des lots suivants :

- 1 an de carburant : valeur totale 1800 € TTC, remis sous forme de carte carburant enseigne « Total » équivalent à 2 pleins de carburant d'une valeur de 75 euros par mois
- 1 an de restaurant : valeur 1200€ TTC, remis sous forme de 4 bons d'achat de 300 euros ttc à valoir chez les partenaires de l'opération anti-inflation. équivalent à 2 repas au restaurant de 50 euros par mois.
- 1 an de coiffeur : valeur 600€ TTC, remis sous forme d'un bon d'achat à valoir chez l'un des partenaires de l'opération anti-inflation. équivalent à 1 coupe de cheveux d'une valeur de 50 euros par mois.
- 1 an de pain : valeur 400€ TTC, remis sous forme d'un bon d'achat à valoir chez l'un des partenaires de l'opération anti-inflation. équivalent à 1 baguette par jour.

ARTICLE 4 :

Le présent jeu se déroulera de la façon suivante :

A compter du 20 février 2023 jusqu'au 31 mars 2023, les participants ayant acceptés les conditions du jeu et déposés leurs bulletins dans l'un des commerçants partenaires de l'opération pourront concourir au tirage au sort.

Chaque commerçant remettra aux sociétés organisatrices au plus tard le 5 avril les urnes contenant les bons de participations.

L'ensemble des bulletins provenant de tous les commerçants participants seront réunis pour un tirage au sort unique, un seul gagnant par lot, non cumulable avec les autres lots, un seul bulletin de participation par foyer fiscal.

La date du tirage au sort effectué au sein du Market Center Keller Williams 37, avenue Hoche à Reims est prévue le vendredi 7 avril 2023.

ARTICLE 5 :

Le gagnant sera informé par le Market Center KW GRAND CRU par mail ou par téléphone et le lot sera remis ultérieurement à la date de tirage au sort de la manière prévue à l'article 3.

ARTICLE 6 :

Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte de la part du gagnant, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 7 :

La simple participation au jeu implique la cession à titre gratuit des droits d'utilisation et de diffusion du nom, de la voix et de l'image à des fins publicitaires pour les AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU concernant la personne ayant gagné le prix.

ARTICLE 8 :

Les AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET LE MARKET CENTER se réservent le droit de mettre fin à ce jeu ou de différer la date du tirage au sort si des circonstances de force majeure l'exigeaient, sans être tenue pour responsable.

ARTICLE 9 :

Le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation complète du règlement et de l'arbitrage en dernier recours des AGENCES REDOUTE IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

ARTICLE 10 :

Le règlement complet du jeu est déposé auprès du Market center KW GRAND CRU, 37 Avenue Hoche, 51100 Reims ainsi que dans les agences REDOUTE IMMOBILIER 6 place Aristide Briand 51100 Reims et 217 avenue de Laon 51100 Reims.